

Formation ADR 1.3

Une formation adaptée

Formation ADR 1.3 : EXPEDITION PAR ROUTE DE MARCHANDISES DANGEREUSES

CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

Le personnel employé notamment par les expéditeurs, distributeurs, emballateurs, exportateurs, logisticiens, remplisseurs dont l'activité est liée aux opérations de chargement / déchargement, expédition de marchandises dangereuses par route doivent recevoir une formation conforme au chapitre 1.3 de l'ADR.

Exemple : les services logistique, expéditions, achats, export, qualité, sécurité.

OBJECTIF :

Sensibiliser les personnes aux risques présentés par les marchandises dangereuses et appliquer correctement la réglementation des transports par voie terrestre.

Entreprises concernées :

Expéditeur, distributeur, exportateur, importateur, emballateur, logisticien, remplisseur, transitaires, chargeur dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie routière.

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Formation sur 1 journée : manutentionnaire, cariste, préparateurs de commande, secrétaire

Formation sur 2 journées : personnel d'encadrement, personnel administratif et d'expédition ayant à orienter ou gérer appliquer la réglementation.

EFFECTIF : 12 personnes maximum
Durée : de 1 à 2 jours selon le programme

Pour connaître les dates, les lieux de formation, les tarifs ou pour obtenir un devis pour l'organisation d'une formation dans vos locaux:

info@gmjphoenix.com

Pour connaître le programme de la formation :

http://www.gmjphoenix.com/pdf/plaquette_formation.pdf

GMJ PHOENIX

106 Av. Georges Clemenceau
ZA de la Garenne
94366 Bry sur Marne cedex
[Http://Www.gmjphoenix.com](http://www.gmjphoenix.com)

Téléphone : 01 48 82 51 51
Télécopie : 01 48 82 51 59
Messagerie :
info@gmjphoenix.com